

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
15 juin 2024

DATE DE CONVOCATION
10 juin 2024

DATE D'AFFICHAGE
17 juin 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 20

PROCURATION(S) 11

VOTANTS 31

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **QUINZE JUIN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, BALUT, AÏT BABA, MARC, COPLO, NDIAYE, GUILLON, SABIRI.

Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. COQUELET, GHOUL, LECERF, GRESSENT, GASSA et Mmes LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, LEFEBVRE, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : MM. GODEFROY et THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. COQUELET à M. JAMET, M. GHOUL à Mme BENAMARA, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, M. LECERF à Mme ROUSSELIN, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, Mme TERNISIEN à M. BALUT, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à M. MARC, Mme GÜTH à Mme DORDAIN, Mme LEFEBVRE à M. GUILLON, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ALTUNTAS.

Mme Jeanne POUHÉ

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, ECHARD-GOUBERT, EL OUERDIGHI, ZAPPIA,

Délibération N°03

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS JUDO DES 2 RIV, JARDINS FAMILIAUX, COMITE DES JUMELAGES ROLIVALOIS - AUTORISATION

M. le Maire expose au Conseil municipal,

1/ Association Judo des 2RIV

Le club de Judo des 2RIV a organisé la 3^{ème} édition de l'Open de Normandie de Ju Jitsu Brésilien, au complexe Léo-Lagrange, les 25 et 26 Mai 2024.

Cette manifestation a rassemblé plus de 1200 compétitrices et compétiteurs, adultes comme enfants, sur deux jours. 1000 spectateurs sont attendus. Antichambre du championnat de France qui se déroulera à la mi-juin, ce rendez-vous est devenu un incontournable de la discipline en France.

Il est à noter que grâce à l'attractivité que génère cette compétition sur le territoire de Val-de-Reuil, le club a **modifié de façon notable** sa composition de licenciés. En effet, plus de 86% sont rolivalois contre seulement 16%, il y a 3 ans. Au total, c'est plus de 220 pratiquants qui s'adonnent à leurs passions.

Accusé de réception en préfecture
027 21210702-20240615/24-06-03-15
Date de télétransmission : 15/06/2024
Date de réception préfecture : 15/06/2024

Du fait de cette renommée nationale voire internationale, les frais d'arbitrage correspondent au niveau de pratique de l'Open de Normandie. Logements, nourriture, frais de déplacements jalonnent les dépenses en lien avec les commissaires et autres juges arbitres de la compétition (budget joint en annexe).

La recherche active de partenariats financiers locaux par les dirigeants du club permet de couvrir une partie des frais liés à l'organisation de cette manifestation. Parallèlement, le club sollicite un soutien financier de la part de la ville de Val-de-Reuil. 2 500€ sont demandés dans le cadre de l'organisation de cette manifestation afin d'équilibrer son budget.

2/ Association « Jardins familiaux de Val-de-Reuil »- Travaux d'amélioration du système hydraulique

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Val-de-Reuil soutient les associations qui œuvrent sur son territoire par la mise à disposition de moyens, de locaux et de matériel.

En matière d'écologie urbaine et de développement du lien social, elle accompagne les associations qui œuvrent dans ce sens. Elle a, ainsi, confié au travers d'une convention présentée au vote du Conseil Municipal du 24 juin 2023 des parcelles de terrain sur les sites de l'Offrand et de la Plaine des Jeux à l'association « Jardins Familiaux de Val-de-Reuil ».

Dans le cadre de ce partenariat, la Ville a identifié la nécessité de réaliser des travaux d'amélioration du système hydraulique (alimentation en eau, irrigation, drainage, etc.) des jardins familiaux.

Ces travaux permettront de moderniser et fiabiliser l'approvisionnement en eau des parcelles, facilitant ainsi l'activité des jardiniers et améliorant le fonctionnement général des jardins

Le coût total des travaux s'élève à 5 000 euros HT.

Afin de soutenir l'association gestionnaire et d'alléger les frais engagés, la Ville propose de prendre en charge ...% du montant des travaux.

Cette participation financière substantielle de la Ville traduit son engagement en faveur du développement et de la valorisation des jardins familiaux, en étroite collaboration avec l'association qui les anime au quotidien

3/ Association « Comité des jumelages rolivalois »

« L'année 2023 a été une superbe année. La volonté de la Mairie était de rassembler toutes les actions de jumelage. L'après COVID a été compliqué, mais l'année 2023 s'est révélée très riche. », c'est avec ces mots que la Présidente par intérim Jeanne Pouhé a ouvert l'Assemblée Générale du Comité des Jumelages Rolivalois en janvier dernier.

En effet, s'il paraissait important de rassembler sous une même entité, le Comité des Jumelages Rolivalois, les différentes associations qui opéraient jusqu'alors séparément, chacune en direction d'une des Villes jumelles de Val-de-Reuil, et qui, dans ce cadre, menaçaient de s'essouffler selon le nombre de leurs adhérents ; ce choix, c'est révélé être des plus judicieux. Une fois la crise sanitaire passée, la reprise des échanges internationaux a permis à l'association nouvelle de renouer avec son dynamisme initial.

L'année 2023 s'est, en effet, révélée riche d'actions :

- Des actions **innovantes**, puisqu'un échange, inédit en France, a pu, grâce au soutien de M. le Maire, voir le jour entre les **centres de détention de Val-de-Reuil et celui de Sztum** et a permis à l'Art de franchir de nouvelles frontières ; en **matière sportive**, avec l'organisation d'un **tournoi de football** à Ritterhude du 23 au 26 juin qui a permis, par ailleurs, aux jeunes rolivalois de revenir avec une coupe. Dans ce même domaine, il est à noter que les **échanges avec le VRAC et le Club Zantyr** de Sztum ont permis en 2023 des échanges de « Marcheurs », en effet, des marcheurs venus de Pologne ont participé à la Rolinordik en septembre et les Rolivalois ont participé à des courses en juillet ; Enfin, dans le domaine de la **formation professionnelle**, les échanges initiés, l'an passé, entre le CFAIE et leurs homologues de Ritterhude se sont concrétisés par l'accueil à Ritterhude pour 2 jeunes apprentis en Bac pro commerce dans une boulangerie, et 3 jeunes ont été accueilli en stage dans le cadre de la formation fleuriste.
- Des **actions rétablies**, tels les échanges scolaires. Puisqu'en effet, les **lycéens** de Ritterhude sont venus du 18 au 26 septembre et ont reçu les jeunes rolivalois du 27 novembre au 5 décembre. Ce qui a permis aux jeunes invités allemands, après avoir été reçus par M. le Maire d'assister à une conférence sur l'histoire de Val-de-Reuil organisée pour eux à la Médiathèque Le Corbusier.
Et, pour le premier degré, 16 élèves de CM2 de **l'école Louise Michel** ont séjourné du 22 au 27 mai 2023 à Ritterhude, à l'école Ganztagschule.
Et des échanges sportifs, avec l'accueil pour le Marathon d'une forte délégation polonaise, allemande et pour la première fois de Danthiady et Workington...
- La participation aux manifestations organisées par la Ville, tels que Foire à tout ou Forum des Associations... et la mise en place d'un organe de lien entre les 250 adhérents sous la forme d'une newsletter : la « Gazette ».
- Et l'installation dans un nouveau local mis à disposition par la Ville !

Ainsi 2023 fut une année riche et 2024 ne sera pas en reste !

Le Comité des Jumelages Rolivalois envisage ainsi d'établir des échanges pour le Club de Retraités du Val en direction de la Pologne, renouveler le partenariat entre les Centres de Détention pour la promotion de l'Art

carcéral, il souhaite installer des échanges scolaires avec la ville de Sztum. En direction de Workington, le CJR souhaite ranimer la flamme quelque peu ternie par la décision de la Grande Bretagne de sortir de l'Union Européenne qui ne leur facilite pas la tâche et reprendre malgré ce contexte les échanges scolaires. Des échanges de Chorales sont également envisagées.

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, le Comité de Jumelages Rolivalois sollicite une subvention de 12 000€ pour l'année 2024. Dans la mesure où l'organe principal de décision de l'association, son bureau, se trouve actuellement en renouvellement mais pour ne pas pénaliser les actions pour l'année, il est proposé au Conseil municipal de voter une avance sur cette subvention et d'octroyer à l'association Comité de Jumelages Rolivalois la somme de 6 000€ lui permettant de faire face à ses obligations pour le premier semestre.

Mme Jeanne Pouhé et Mme Catherine Bataille, membres du bureau du Comité des jumelages rolivalois, ne prennent pas part au vote.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 2 500 euros à l'association Judo des 2RIV ;
- **OCTROIE** à l'association « Les jardins Familiaux » une subvention exceptionnelle de 5 000 euros ;
- **VERSE** à l'association « Comité de Jumelages Rolivalois » une avance sous forme de subvention d'un montant de 6 000 euros,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget supplémentaire 2024.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



Accusé de réception en préfecture
024-2170742-2024-0615-D-24-06-03
Date de télétransmission : 15/06/2024
Date de réception préfecture : 15/06/2024